

Ecole Ste Marie
32, rue de l'Eglise
85210 Ste Hermine
Tel : 02.51.28.81.77

PROTOCOLE de réouverture de l'école

Ste Marie de Ste Hermine

Préalable

L'équipe enseignante a bien conscience de la difficulté pour certains d'entre-vous à se positionner sur le retour ou non de vos enfants à l'école.

La situation étant tellement inédite et complexe, les enseignants vous invitent à prendre en compte 3 enjeux primordiaux afin de vous aider à prendre votre décision :

- La sécurité sanitaire
- Les apprentissages scolaires et les relations sociales (besoin de l'enfant)
- La reprise du travail pour les adultes

Chacun selon ses convictions, ses obligations, sa lecture du protocole mis en place par l'école doit donner une décision définitive pour le jeudi 7 mai, pour l'ensemble de la période allant du 12 mai au 4 juin.

Cette période n'a pas été définie par le gouvernement mais est **un choix d'équipe** afin de travailler sereinement, sans modification de groupes pendant cette période et de permettre un réajustement après celle-ci (avec alternance éventuelle, 2 x 2 jours).

Afin de prendre en compte la possibilité d'un retour au travail pour certains parents pendant cette période (impossible à savoir actuellement), l'équipe enseignante composera, si elle le peut, des groupes de classe de 12 élèves maximum. Elle se garde ainsi la possibilité d'accueillir 2 à 3 enfants supplémentaires. **Le seul motif de la reprise du travail sera accepté.**

De son côté, l'équipe enseignante, selon ces mêmes enjeux, pourrait être amenée à procéder à des choix au vu des effectifs par classe. La priorité sera donnée aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise. Ensuite, l'équipe se garde le droit de faire des choix entre les enfants en difficultés et ceux dont les parents doivent reprendre le travail. Dans la mesure du possible, l'équipe va essayer de répondre à toutes les demandes.

En cas d'impossibilité d'accueillir certains enfants, le chef d'établissement pourra émettre une attestation aux parents qui en feraient la demande si l'école ne peut accepter leur(s) enfant(s).

Adaptation du protocole national au contexte de l'école

Dans les pages suivantes, vous trouverez le protocole de réouverture de l'école Ste Marie de Ste Hermine.

L'équipe enseignante a travaillé à l'adaptation la plus ajustée possible aux contraintes de l'établissement.

Il est indispensable que vous preniez connaissance de ce protocole dans les moindres détails. Malgré une lecture attentive, s'il restait des questions auxquelles vous ne pourriez répondre, n'hésitez pas à revenir vers l'équipe en adressant un message via l'adresse électronique de l'école.

Une FAQ (Foire aux questions) sera mise à jour quotidiennement. Cette FAQ reprendra toutes les questions posées par les familles et permettra d'apporter des réponses collectives.

Rôle des parents

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.

Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), **l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.**

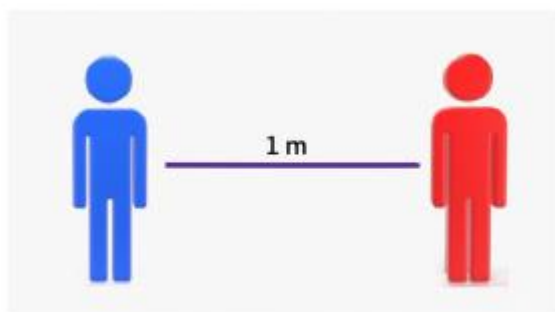
Il sera impératif que les enfants qui seront accueillis aient reçus de la part de leurs parents des recommandations et des explications sur **le maintien de la distanciation physique et l'application des gestes barrière.**

Il conviendra d'adopter une posture **rassurante et optimiste.** L'école ne sera pas « comme avant » mais restera un lieu d'éveil et d'épanouissement où les enfants vont développer une compétence essentielle, l'adaptabilité.

De même, s'il est exigé un protocole sanitaire à l'école, il nous apparaît essentiel de faire respecter les gestes barrières et les règles de distanciation en dehors de l'école.

C'est une question d'engagement et de responsabilité individuels pour le bien-être collectif.

Le maintien de la distanciation physique



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, sanitaires, etc.)

Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de la faire respecter tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle.

Les gestes barrières

Les gestes barrière rappelés dans ce référentiel, doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.



Accueil des élèves

Afin de minimiser les flux de circulation et les contacts, il a été décidé de **scinder l'école en 2 parties** :

- Pôle « Primaire » : classes de Delphine / Florence / Fabrice
- Pôle « Maternelle » : classes de Marie-Renée / Céline / Marie - Pierre

Les entrées et sorties de l'école se feront ainsi par **2 accès**, rue de l'Eglise pour le pôle « primaire » et rue Lafayette, pour le pôle « maternelle ».

Des ganivelles et une signalétique permettront d'assurer la sécurité et de maintenir la distanciation physique.



Aucun parent ne sera autorisé à entrer **dans les locaux**.

A partir de la GS, l'entrée des parents dans l'enceinte de l'école sera interdite. En PS/MS, les parents confieront leur(s) enfant(s) à Marie-Renée à l'extérieur du bâtiment sous le préau.



Lavage
des mains
obligatoire

Dès l'entrée dans l'école, les enfants seront invités à se laver les mains. Ce lavage de mains constituera le **1^{er} geste barrière (entre la maison et l'école)**. Ce 1^{er} lavage de mains nous apparaît comme un des plus importants de la journée. Il conviendra d'en faire l'explication aux enfants.

Une petite vidéo sera disponible sur le site de l'école pour expliquer.

Afin d'éviter les allers et venues dans l'école, il est demandé aux parents d'éviter **les prises en charges extérieures**. De même, nous préconisons la prise du repas à l'école.

Enfin, nous rappelons qu'il est impératif de **respecter les horaires** de l'école afin de faciliter la gestion déjà complexe de la situation.

Plans d'entrée et de sortie en début et fin de journée (cf annexes)

Sur temps scolaire, les entrées et sorties éventuelles se feront uniquement par la rue de l'Eglise.

Le port du masque

Pour les élèves en école élémentaire, **le port du masque n'est pas obligatoire** mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes.

Pour les élèves en école maternelle le port du masque est difficile et donc prohibé.

Si un enfant développe des symptômes au cours de la journée, l'école lui fournira un masque pédiatrique.

Il est recommandé aux enseignants et personnels de l'école de porter un masque ou une visière.

Dans la mesure où la distanciation d'un mètre est respectée, les enseignants ne sont pas dans l'obligation de porter un masque (notamment en élémentaire, lorsqu'ils sont au tableau ou sur la cour de récréation).

L'école a fait l'acquisition de visières pour les enseignants. L'utilisation de ces visières nous paraît opportune afin que les élèves voient tout le visage de l'enseignant (importance notamment dans les séances de langage).

Gestion de la circulation dans l'établissement

Lors des entrées et sorties, il sera demandé de **respecter un sens de circulation par la droite**. Des barrières matérialiseront une séparation à chaque portail. Il sera impératif de respecter ce sens de circulation pour éviter tout croisement (cf plans).

Il sera également demandé aux parents de **respecter la distanciation physique lors de la sortie et d'évacuer rapidement les lieux. Il apparaît ici évident que les enfants ne seront accompagnés à l'école par une seule personne (parent ou proche)**.

Aménagement des salles de classe

Les salles de classe seront aménagées de manière à **respecter la distanciation physique d'au moins un mètre** :

- Respect d'une distance d'au moins un mètre entre les tables et avec le bureau de l'enseignant
- Pas d'installation de tables en face à face
- Le mobilier et le matériel non nécessaire sera neutralisé par une signalétique ou un balisage (le matériel individuel est privilégié. Désinfection du matériel pédagogique à chaque utilisation en collectif).
- Eloignement des tables des portes de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe.
- Limitation des déplacements dans la classe et croisements à l'intérieur de la classe par la mise en place d'un sens de circulation
- Aération des salles de classe avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

Les enseignants continueront à proposer des temps de correction individuelle tout en portant un masque.

Récréations

Les temps de récréation **seront échelonnés et se feront par classe** sans interaction des enfants des différentes classes.

Les jeux de ballons et de contact seront interdits.

Chez les plus petits, l'utilisation des bicyclettes, tricycles,... se fera par roulement. Chaque engin sera désinfecté après chaque utilisation individuelle.

Les jeux de sable, de construction et échasses seront proscrits.

Le lavage des mains se fera en début et en fin de récréation sous la surveillance des enseignants et du personnel.

Nettoyage/désinfection des locaux

L'école a fait l'acquisition de produits d'entretien « spécial COVID 19 », conforme à la norme EN 14476.

Chaque classe sera équipée de produits désinfectants (qui seront bien sûr mis hors de portée des enfants) pour nettoyer dès que nécessaire les surfaces de contact.

Les enseignants et le personnel de l'école assureront le nettoyage :

- des bâtiments en insistant sur ces points de contact
- du matériel, jouets qui pourraient être transférés d'un élève à un autre.

Les bâtiments seront aérés dès que possible.

Le nettoyage habituel des classes se fera 1 fois par jour. La désinfection se fera 2 fois par jour.

Dimensionnement et équipement des sanitaires

La présence dans les sanitaires sera limitée et surveillée par les enseignants ou le personnel. Certaines cuvettes, urinoirs et points d'eau seront condamnés afin d'assurer une distanciation physique.

Les élèves se laveront les mains avant et après l'usage des toilettes.

L'approvisionnement en consommables (serviettes en papier et savon) sera assuré régulièrement et l'école a fait l'acquisition de poubelles à pédale pour éviter le contact. Celles-ci seront vidées aussi souvent que nécessaire.

Maternelle

La gestion des classes de Maternelle suppose une organisation encore plus rigoureuse au vu des multiples contraintes exigées dans le protocole national.

L'équipe enseignante a fait le choix de limiter la présence de 15 enfants sur les 2 classes pour des raisons de gestion des espaces, des gestes barrières et de la sieste.

Afin de répondre à ce critère retenu, au vu du sondage, l'école pourrait ne pas accueillir tous les élèves dont les parents en ont fait la demande. 3 possibilités seront étudiées :

- 1- Choix de l'équipe de donner des priorités
- 2- Choix de certains de garder leur enfant
- 3- Rotation de certains élèves sur la semaine

Concernant le respect du maintien de la distanciation physique, l'application des gestes barrière, le nettoyage et la désinfection, vous trouverez ci-dessous les points sur lesquels l'équipe s'est accordée :

- Lavage de mains

Dès que nécessaire, les enseignantes ou ASEM feront procéder au lavage de mains.

- La distanciation physique

Cette distanciation sera bien évidemment très compliquée à faire respecter pour des enfants en bas âge. Cependant, l'équipe fera tout pour la respecter dans la mesure du raisonnable en condamnant du matériel ou en utilisant des

marquages ou signalétiques pour appliquer la règle du **1 sur 2** voire **1 sur 3** (sur les bancs, dans les toilettes, sur les porte-manteaux).

Le travail en activité individuelle ou en petits groupes (pour les temps collectifs) sera privilégié.

- Gestion de la sieste

Afin de respecter la distanciation physique, seuls 10 enfants seront accueillis. Les lits seront désinfectés après chaque utilisation. Chaque enfant devra posséder un sac individuel dans lequel sera mis son sac de couchage ou sa couverture qui restera accroché au porte-manteau.

Le « doudou » et la « sucette » seront eux également mis dans un sac plastique. Dans la mesure du possible, il serait bien qu'ils ne retournent pas à la maison. Si ce n'était pas possible, il conviendra d'être vigilant à leur utilisation entre la maison et l'école.

Chaque fin de semaine, les couvertures seront envoyées pour être lavées.

- Jeux symboliques ou d'imitation (dînette, garage, legos...)

Afin de proposer des activités d'éveil et d'apprentissage, l'équipe a fait le choix de maintenir l'utilisation des jeux symboliques ou d'imitation. Un protocole spécifique et rigoureux sera mis en place :

- Mise à disposition du matériel pour un seul élève par roulement
- Ces jeux seront réduits au strict minimum (division des quantités et réalisation de lot par élève) pour assurer une désinfection rigoureuse après chaque utilisation par un élève

- La désinfection

L'équipe procédera à la désinfection du matériel dès que nécessaire à l'aide de lingettes désinfectantes stockées hors de portée des enfants.

L'équipe a procédé à l'inventaire de tout le matériel qui répond aux 2 critères suivants :

- Utilité dans la continuité pédagogique
- Désinfection facile

Gestion du temps de repas

En accord avec l'APEL et l'OGEC, il a été décidé de ne pas mettre en place de service de cantine pour les raisons suivantes :

- **faciliter la gestion des locaux (pas de nettoyage et de désinfection de nouveau bâtiment)**
- **minimiser les contacts avec les adultes (pas d'adultes supplémentaires pour le service) avec des objets extérieurs (utilisation de couverts personnels)**
- **faciliter la gestion des stocks et des commandes**
- **faciliter la gestion du personnel**

Ainsi, chaque enfant apportera un repas froid (l'utilisation des micro-ondes collectifs étant proscrite) **dans un sac individuel (pas de sac pour la famille)** avec couverts, bouteille d'eau ou gobelet. Chaque enfant rapportera ses déchets et ses couverts non-nettoyés.

Les enfants mangeront dans leur classe ou à l'air libre (si possible) sous la surveillance d'un adulte.

Il sera rappelé aux élèves l'importance du lavage de mains **avant et après**. Un rappel des mesures barrières sera également effectué notamment le fait de ne pas partager de la nourriture, de l'eau, des couverts...

La prise du repas à la maison est déconseillée pour éviter les mouvements entre l'école et l'extérieur.